

SUBVENTIONS DRAC

Pour les missions de classement d'archives (communes, EPCI, syndicats intercommunaux)

Critères et barèmes 2022

OBJET

Soutenir et aider les collectivités qui font appel à la mission « aide à l'archivage » du Centre de gestion de Vaucluse.

OPERATION SUBVENTIONNABLE

Missions de classement effectuées par les archivistes du Centre de gestion 84

BENEFICIAIRES

Communes, EPCI, syndicats intercommunaux, associations syndicales autorisées (ASA)

MODALITES D'ATTRIBUTION

Communes de moins de 2 500 habitants		Communes de plus de 2 500 habitants, EPCI, syndicats intercommunaux et ASA	
Mission de 20 jours et moins	50 % du coût de la prestation	Mission de 20 jours et moins	40 % du coût de la prestation
Mission de plus de 20 jours	40 % du coût de la prestation (dans la limite de 5 000 euros)	Mission de plus de 20 jours	30 % du coût de la prestation (dans la limite de 5 000 euros)

**base : coût de la prestation (250 euros par jour), plafonnée à 20 jours par an pour des conventions de 3 ans*

DOSSIER À PRODUIRE

- Délibération de la collectivité relative à la demande de subvention à la DRAC PACA pour une mission d'archivage
- Diagnostic de la mission ; convention signée
- Plan de financement prévisionnel
- Coordonnées bancaires du centre des finances publiques

SERVICE INSTRUCTEUR

Direction Régionale Des Affaires Culturelles PACA

Pôle « publics et territoires

M. JOUVE, conseiller pour le livre et la lecture, les archives

23 bd du roi René

13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Envoyer le dossier pour avis à :

Archives départementales de Vaucluse

Mme Christine Martella

Palais des papes

84 000 Avignon

Tél : 04 90 86 16 18